



SAISON 2020/2021

Reprise des entraînements
 *à partir du Lundi 07 Septembre 2020
 suivant l'évolution de la crise sanitaire
 *A confirmer

Tableau des horaires et lieux d'entraînements

Catégories	Date de naissance	Jours/Horaires	Lieux	Tarifs saison 2020/2021
Mini Hand	2013/2014	Mercredi 14 h 00 – 15 h 00	Salle Daviet La Balme de Sillingy	100 euros
Moins de 9/11 ans	2010/2011/2012	Lundi 18 h 00 – 19 h 30	Hall des Sports La Balme de Sillingy	110 euros
Moins de 13 ans Equipe Masculine	2008/2009	Mardi * 18 h – 19 h 30 Jeudi 18 h – 19 h 30	Salle Daviet La Balme de Sillingy Gymnase du Collège Sillingy	120 euros
Moins de 15 ans Equipe Masculine <i>Entente avec le Club de Poisy</i>	2006/2007	Mardi 18 h 30- 20 h 00 Jeudi 18 h30 – 20 h 00	POISY Gymnase du Collège Reprise 24 et 27 Août	140 euros
Loisir Sénior		Vendredi 18 h 30 – 20 h 00	Salle Daviet La Balme de Sillingy	150 euros

Veillez trouver toutes les informations nécessaires pour les inscriptions au verso

DOCUMENTS ORIGINAUX A REMETTRE AU CLUB

RENOUVELLEMENT DE LICENCE ET NOUVELLE INSCRIPTION

- La fiche d'inscription complétée, datée et signée,
- Le Règlement intérieur du Club et le Règlement Parents enfants, signés par les parents et les enfants,
- Autorisation parentale complétée, datée et signée,
- Copie lisible* au format normal, de la CNI ou Passeport du joueur (* Uniquement pour toute nouvelle inscription)
- Photo d'identité (ni réduite, ni agrandit) récente (< 3 mois)
- Règlement par chèque à l'ordre de HBC M'Hand-Allaz ou en Espèces
- Le certificat Médical * qui doit préciser **les nom, prénom et date de naissance du futur joueur**, établi par un médecin, avec la date du certificat, le tampon et signature du praticien et portant la mention suivante obligatoire

«sans contre indication pour la pratique du handball en compétition ou en loisir»

Pour tout renseignement complémentaires adressez-vous au secrétariat du Club

Claire POIRET cjpoiret74@gmail.com Mail du Club 5174007@ffhandball.net

Les Membres du Comité vous remercient et vous souhaitent une Agréable Saison



* En raison du COVID, pour la saison 2020/2021 un nouveau certificat médical est demandé et obligatoire pour tout renouvellement de licence,